

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
1er octobre 2020**

Présidence : Mme Laetitia Jaccard Gaspar

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 634/20 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021, où le rapport de sa commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel qu'annexé au préavis n° 634/20.

Ainsi délibéré en séance du 1er octobre 2020.

La Présidente :



Laetitia Jaccard Gaspar



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich